



NOTE DE PRESSE

Date : Lundi 10 mars 2025

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Jean-Luc Tréhorel, adjoint aux finances / Chantal Rivault, adjointe au commerce et à l'urbanisme

NOTE DE PRESSE

Point pré-conseil du 10 mars 2025

Vote du budget primitif 2025

- Un budget de fonctionnement équilibré et maîtrisé en 2025

- **Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 712 530 euros pour 2025 (11 167 528 euros en 2024).**
 - En 2025, les dépenses de fonctionnement sont caractérisées par :
 - L'intégration d'une nouvelle dépense liée à la mise en place du service externalisé Pybus
 - La volonté de la municipalité d'augmenter le régime indemnitaire des agents : + 50 euros par mois depuis le 1^{er} septembre 2024.
 - Tout en maîtrisant la masse salariale : 6 275 755 euros en 2025 (contre 6 180 500 euros en 2024).
 - La poursuite du travail sur les économies d'énergie
 - **Le maintien des subventions au secteur associatif, avec la même enveloppe que l'année dernière : 387 700 euros. Un signal fort dans un contexte budgétaire national et local contraint.**
- **Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 13 158 877 euros pour 2025 (12 521 644 euros en 2024), dont :**
 - Fiscalité locale : 7 749 280 euros (7 684 000 euros en 2024)
 - Dotations, subventions et participations : 3 866 800 euros (3 851 500 euros en 2024).

Il est important de noter **que, si l'Etat a augmenté ses bases, la municipalité, elle, a fait le choix, comme depuis le début du mandat, de ne pas augmenter les taux d'imposition. Un autre signal fort dans un contexte budgétaire national et local contraint.**

- Un budget d'investissement volontariste et maîtrisé pour le cadre de vie et les services à l'habitant, dans la poursuite du programme politique.

- **En 2025, les dépenses d'investissements s'élèvent à 8 234 628 euros.**

Parmi les principaux investissements, il faut noter :

- « Citoyenneté active et jeunesse »
 - Cuisine centrale : 1 950 000 euros
 - Matériel et mobilier restauration scolaire/ intendance : 41 000 euros
 - Budget participatif : 12 000 euros
 - « Attractivité »
 - Passerelle du château – création d'un espace culturel et scénique : 347 000 euros
 - Pavillon citoyen : 424 015 euros
 - Equipements sportifs, dont salle des Grippeaux : 422 236 euros
 - Palais des congrès : 400 000 euros
 - Modernisation du musée : 182 309 euros
 - « Bien vivre »
 - Voirie communale : 1 100 000 euros, dont
 - Eclairage public, piste cyclable, réfection de routes, cimetière
 - Rue Gaston-Niquet : 394 000 euros
 - Aménagement du centre technique municipal : 160 000 euros
- **Un travail en lien étroit avec l'Etat pour la recherche de subventions.**

En 2025, la Ville de Parthenay va ainsi percevoir 542 073 euros de subventions pour les projets suivants :

- Voirie : Participation de l'Etat : 40 000 €
- Passerelle du Château : 132 573 €
 - Etat (DSIL) : 107 473 €
 - LEADER : 25 000 €
- Musée : 35 500 €
- Réhabilitation des halles : 261 000 €
- Piste cyclable : 50 000 €
- Equipements sportifs : 23 000 €

- Le désendettement de la Ville de Parthenay se poursuit.

Depuis 2020, la municipalité travaille au désendettement de la collectivité, pour pouvoir assumer les gros investissements à venir tel le Palais des congrès.

De 9 096 831,55 € en 2019, l'endettement est passé à 7 669 708 € en 2024.

D'après les finances publiques et au vu des différents indicateurs présentés, la situation budgétaire de la Ville de Parthenay est aujourd'hui saine.

Vente de plusieurs biens immobiliers : Parthenay attractive pour les investisseurs privés et de nouveaux habitants

Plusieurs délibérations sont présentées ce soir au vote du conseil municipal pour des ventes de parcelles, propriétés de la Ville de Parthenay

Ces différentes parcelles vont être vendues à des investisseurs privés ou de nouveaux habitants qui font le choix de s'installer sur la commune. Un indicateur de l'attractivité exercée par la commune.

- Vente d'un bien immobilier 15 rue de la Citadelle

Suite au départ du Secours catholique et du Secours populaire au Village des Solidarités, le bien immobilier 15 rue de la Citadelle, propriété de la Ville de Parthenay, était vacant.

Au vu de la situation du bien et dans le cadre de l'optimisation de son patrimoine immobilier, la Ville de Parthenay a engagé des démarches en vue de sa mise en vente.

Le 3 février 2025, la collectivité a reçu une proposition d'achat, à hauteur de 37 000 euros, d'un couple parisien, Monsieur et Madame Husson. Ce dernier est également en cours d'acquisition du bien mitoyen, au 13 rue de la Citadelle (bien privé).

Ces deux biens étaient des composantes de la propriété du diocèse, ce qui explique leur forte imbrication fonctionnelle.

- Vente d'un ensemble immobilier, 14 avenue Pierre-Mendès-France

La Ville de Parthenay propose ce soir à la vente un ensemble immobilier, 14 avenue Pierre-Mendès-France.

Les acheteurs sont deux notaires, actuellement installés à Vasles : Pierre Chalhoub et Chloé Pineau. Le projet consiste en l'installation d'un office notarial en rez-de-chaussée et la rénovation de logements aux premier et deuxième étages, associées à l'aménagement à l'arrière d'un espace de stationnement et d'un accès PMR. Sur ce même terrain, une extension bâtie est envisagée à moyen-long terme selon le développement de l'activité.

La proposition d'achat s'élève à 180 000 euros.

- **Vente des silos, boulevard Edgar-Quinet**

L'ensemble du site de l'ancienne coopérative agricole, dont ses emblématiques silos, présente aujourd'hui un emplacement stratégique, aux portes du centre-ville et facilement connecté aux grands axes.

Il se situe au cœur du quartier Edgar-Quinet, pôle économique stratégique identifié par le SCOT du Pays de Gâtine et le projet de PLUI.

Il a également été intégré au périmètre de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) signée en mai 2023 avec l'Etat pour « permettre le développement économique de la zone de la gare pour offrir une nouvelle offre en centre-ville de Parthenay ».

La réactivation de ce foncier s'inscrit donc dans les enjeux majeurs de la dynamisation urbaine et de la réduction de consommation d'espace agricole et naturel.

Pour répondre à ces objectifs économiques et inscrire le potentiel du quartier dans la dynamique de Parthenay « Cité des Jeux », la Ville de Parthenay a engagé en 2023-2024 un appel à candidature pour l'implantation d'une activité commerciale ludique sur le foncier communal du secteur Edgar Quinet.

Au cours de l'année 2024, un travail de réflexion et des démarches ont été engagés avec un porteur de projet familial lié au monde du bowling (autorisation d'urbanisme, sollicitation de fonds d'Etat...).

Le projet, porté par la structure TEAM K SARL, consiste en la création d'un hub de loisirs comprenant un bowling et de multiples activités ludiques, ainsi qu'une salle de séminaire. Il implique la conservation et la rénovation des silos et une intervention lourde sur le hangar, intégrant la production d'énergie photovoltaïque. Le projet se caractérise par la valorisation de l'identité du lieu, en conservant son caractère industriel.

La société TEAM K SARL propose l'achat du site au prix de 1 €, hors frais de notaire. Cette offre est conforme à l'estimation établie par les Domaines en janvier 2023 et dernièrement prorogée le 20 février 2025, au regard du caractère en friche du terrain et des coûts qu'implique sa remobilisation.

Au regard du faible prix de vente, l'intégration de la clause d'intéressement suivante a été ajoutée : en cas de revente dans les 5 ans, la Ville pourrait demander à percevoir 50 % de la plus-value.